



**COMMUNIQUÉ DE LA
MUNICIPALITÉ
N° 3/2009-2010**

Du 26 septembre au 23 octobre 2009

Renens, le 23 octobre 2009

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer, ci-dessous, les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée.

1. Sous la loupe

- **Position de la Municipalité de Renens sur l'initiative "contre la construction de minarets" et la campagne des initiants**

Dans le cadre de la campagne sur l'initiative "contre la construction de minarets", la Municipalité de Renens appelle au rejet de cette initiative et condamne une campagne discriminante et raciste. Elle participe activement à l'Appel pour le respect du vivre ensemble lancé par les associations, partis et Eglises de Renens.

L'initiative "contre la construction de minarets" lancée par un comité émanant de l'UDC est contraire aux valeurs de l'Etat de droit régissant notre pays et porte atteinte à plusieurs valeurs fondamentales garanties par la Constitution fédérale, comme le principe de l'égalité devant la loi, la liberté de croyance et de conscience, le respect du droit international, et l'interdiction de discrimination. Elle menace en outre le "vivre ensemble" dans notre pays en attisant l'intolérance et la peur, ce que fait particulièrement l'affiche de cette campagne, discriminante, caricaturale et raciste.

Notre ville est particulièrement concernée par cette campagne, au vu de sa population diversifiée, comprenant environ 10% de personnes de confession musulmane, dont une part sont par ailleurs de nationalité suisse et/ou installées dans notre pays depuis des années.

Privilégiant le débat citoyen et public et la tradition de liberté d'expression, la Municipalité n'a pas jugé opportun d'interdire l'affiche en faveur du oui à l'initiative. Par contre, elle privilégie l'engagement de chacun pour des valeurs de tolérance, de solidarité et d'ouverture et s'engage activement en faveur de l'Appel pour le respect du Vivre Ensemble regroupant Eglises, partis et associations de Renens et appelant à

une rencontre le samedi 7 novembre. Elle se joint également à la campagne et à l'appel lancé par la Société pour les minorités en Suisse dont elle commandera l'affiche "Le ciel suisse est suffisamment vaste pour abriter toutes les croyances" qui sera diffusée à Renens.

- Suite à EtaCom, une **convention avait été signée en 2004 entre la Ville de Renens et l'Etat de Vaud pour les prestations de compétence communale** exécutées par le personnel cantonal des deux Etablissements scolaires. Un montant de Fr. 97'000.-- était ainsi versé annuellement au Canton.

En 2007, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les subventions, l'Etat de Vaud a dénoncé ses conventions pour les remplacer par des mandats de prestations, réactualisables chaque année.

Le mandat de prestations élaboré pour les Etablissements scolaires reprend les principes de l'ancienne convention, à savoir les tâches telles que les devoirs surveillés, les transports scolaires, le sport scolaire facultatif ainsi que diverses activités culturelles et de santé. Un nouveau tarif a été introduit par le Canton, pour des tâches effectuées par les directeurs ou les doyens. La nouvelle calculation fixe dès lors le forfait annuel à verser au Canton à Fr. 140'000.-- pour 2009-2010.

- **Conseil d'Etablissement**

Suite à l'adoption, fin 2008, du Règlement du Conseil d'Etablissement des établissements primaire et secondaire de Renens par le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Conseil d'Etablissement de Renens a été constitué au début 2009.

Le Conseil est composé de 24 membres soit :

- o 6 représentants des autorités communales : Mmes Myriam Romano-Malagrifa, présidente, Rosana Joliat Herrera, vice-présidente, Karine Clerc-Ulloa, Barbara Baumann, Marinella Bianchi-Rojo et M. Ali Korkmaz
- o 6 représentants des parents d'élèves : Mmes Nadia Carota, Jacqueline Casellini, Sandrine Gardon, Sabine Sartoretti et MM. Jean-Claude Gsponer et Vito Tartaglia
- o 6 représentants des professionnels : Mmes Brigitte Roth, Catherine Châtillon et Danièle Pittet et MM. Michel Deriaz, Alberto Angeretti et Luc Vittoz
- o 6 représentants des milieux et organisations issus de la société civile : Mmes Bastienne Joerchel Anhorn, Marta Pinto, Christina Auer et MM. David Giller, Philippe Hertig et David Reichenbach

Secrétaire du Conseil d'Etablissement : M. François Chevalier, adjoint à la Direction Culture-Jeunesse-Sport.

Le Bureau du Conseil d'Etablissement est composé de : Mmes Myriam Romano-Malagrifa, présidente, Rosana Joliat Herrera, $\frac{1}{4}$ autorités, Brigitte Roth, $\frac{1}{4}$ professionnels et MM. Vito Tartaglia, $\frac{1}{4}$ parents, David Giller, $\frac{1}{4}$ société civile et François Chevalier, secrétaire.

Au 31 octobre, le Conseil d'Etablissement s'est réuni à deux reprises, les 25 mai et 14 septembre 2009. Outre des questions d'ordre opérationnel, le Conseil a arrêté un certain nombre de thèmes à aborder dont deux ont été particulièrement priorisés à

savoir, les canaux de communication entre les différents protagonistes de l'école, ainsi que la sécurité sur le chemin de l'école, ses préaux et ses abords.

L'ensemble des documents, notamment la liste des membres du Conseil et leurs adresses mail, le Règlement du Conseil d'Etablissement et les différents procès-verbaux sont accessibles via le site internet de la Ville de Renens, www.renens.ch. Les séances sont publiques.

2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

La Municipalité a décidé :

- D'autoriser Texaid à implanter six nouveaux points de collecte **pour les textiles usagés** soit au chemin de Biondes, à Renens-Village, à l'avenue de Saugiaz, aux environs de la Gare et sur les parkings de la Piscine et du Censuy.
- D'adopter le budget 2010 de la **Commission intercommunale Mèbre-Sorge**.
- D'adopter le budget 2010 de la **Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy** (CISTEP).
- De répondre favorablement à la demande de soutien formulée pour le **81ème Giron des musiques de la Côte-Est 2010**. Il a été décidé principalement d'octroyer le sponsoring principal de la manifestation à hauteur de Fr. 2'000.-- et d'assurer une garantie de déficit de Fr. 20'000.-- correspondant aux frais fixes engagés dans le budget de la manifestation, sachant que cette dernière est censée laisser un bénéfice d'environ Fr. 10'000.-- à la fanfare "La Clé d'Argent". D'autres prestations seront octroyées comme la mise à disposition de différents locaux communaux ainsi que la fourniture du matériel de cantine y compris le personnel communal pour le montage et le démontage desdites infrastructures. Par ailleurs, la Municipalité offrira l'apéritif officiel pour 200 personnes.

Le Giron des musiques se déroulera les 25, 26 et 27 juin 2010. Réservez d'ores et déjà ces dates.

- De répondre positivement à la consultation relative au projet de **loi cantonale sur les écoles de musique**. Sur le principe, notre Commune ne peut que se réjouir que les écoles de musique obtiennent enfin un financement reconnu et que les négociations aient abouti. La participation communale devrait se monter à Fr. 9.-- par habitant. Dans le cadre de la consultation, la Municipalité a néanmoins relevé l'importance pour une ville comme la nôtre du montant qui précède et demandé à ce que le système proposé puisse être souple, évolutif, et reconnaître le travail effectué par des structures communales existantes, dont le travail doit être reconnu et qui doivent être prises en compte dans le financement prévu.
- De prendre acte du **budget de fonctionnement 2010 de la Paroisse catholique romaine de Renens et environs** d'un montant de Fr. 313'530.--. La participation

de Renens selon la répartition des charges entre les communes intéressées se monte à Fr. 123'800.--.

- D'acquérir 2'000 poubelles de 5 litres équipées d'un couvercle avec filtre à charbon actif pour le **recyclage des déchets organiques** et de distribuer ces conteneurs à la population dans le cadre des déchèteries mobiles avec une notice explicative et contre une participation financière de Fr. 5.--.

En effet, les citoyens renanais produisent 4'700 tonnes d'ordures ménagères par année, ce qui correspond à 230 kg par habitant.

Il est considéré qu'environ 30% de ces déchets sont composés de déchets organiques et devraient suivre la filière de la méthanisation et du compostage (épluchures, plantes vertes, restes de repas crus et cuits etc.).

Cette marge correspond au plus grand potentiel d'augmentation du taux de recyclage réalisable, actuellement à 42%, pour un objectif de 60% à moyen terme.

Par cette vente, à un prix intéressant, de poubelles adaptées pour recevoir des déchets organiques, la Municipalité espère améliorer le taux de recyclage en la matière.

- De reconduire le projet d'**ouverture de la salle de gymnastique** du Collège du 24-Janvier aux jeunes, ceci du samedi 31 octobre 2009 au samedi 20 mars 2010 y compris, soit pendant 18 semaines. Il est aussi prévu d'ouvrir une salle de gymnastique sur le site du Léman (Maurabia) les dimanches 8 novembre et 6 décembre 2009, ainsi que les 10 janvier, 7 février et 7 mars 2010, de 14h00 à 18h00, selon le principe de l'accueil libre sous la responsabilité de "grands frères".
- D'inviter les associations culturelles, récréatives, sportives et caritatives de Renens, vendredi 4 décembre 2009, dès 17 h.30, à une soirée récréative et de reconnaissance pour le travail accompli au sein de la collectivité renanaise. Le programme prévoit l'intervention de Mme la Syndique, la participation de l'Association faîtière Avec (centre d'appui à la vie associative), d'un apéritif dînatoire et de l'invitation au spectacle d'Henri Dikongué.

La Municipalité répond ainsi au vœu intitulé "Merci aux bénévoles" de Mme la Conseillère communale Anne Holenweg du 4 septembre 2008.

La Municipalité informe que :

- **La remise des mérites sportifs** : d'encouragement, de reconnaissance et de "coup de cœur" et des mérites culturels : d'encouragement et de reconnaissance ainsi que le mérite jeunesse et le mérite d'intégration aura lieu le lundi 16 novembre prochain, à 20 h.00, à la Salle de spectacles. **Vous êtes toutes et tous cordialement invité-e-s à participer à cette manifestation.**
- Les nouveaux aménagements nécessaires à la Place du Terminus pour permettre la mise en circulation des deux nouvelles lignes de bus (ligne 17 : Georgette à Lausanne/Croix-Péage à Bussigny-près-Lausanne; ligne 36 : Renens-Gare

Nord/Closalet à Crissier) vont se faire prochainement. La mise en service des nouvelles lignes sera effective le dimanche 13 décembre 2009. Mais un service de bus-navettes sera mis en place en avant première dès le samedi 12 décembre entre 09 h.00 et 15 h.00. Chacun pourra ainsi les tester gratuitement. **L'inauguration de ces nouvelles lignes aura lieu le samedi 12 décembre à 12 h.00 sur la Place du Terminus. Venez nombreux à cette inauguration !**

LA MUNICIPALITE